

MIGRATION DES JEUNES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La mobilité géographique des jeunes pendant leurs premières années de vie active

Patrice CARO, Théma, CNRS-UMR 6049, Université de Franche-Comté

« La Franche-Comté, une région qu'on quitte », tel était le titre d'un article publié par la direction régionale de l'INSEE de Franche-Comté voici quelques années. Cette affirmation est-elle toujours d'actualité ?

Si exode des jeunes il y a, que représentent les départs des diplômés au moment de leur insertion professionnelle par rapport aux arrivées ? Pour répondre à ces questions, on dispose de l'enquête « Génération 98 » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CÉREQ), un organisme dépendant des ministères de l'Éducation nationale et du Travail. Réalisée en 2001, cette enquête a porté sur les trois premières années de vie active de jeunes de toute la France et sortis du système éducatif en 1998. Les effectifs répondant à l'enquête sont représentatifs des flux de sortants par niveau de

formation (enseignement secondaire et supérieur) pour chaque région. La mobilité géographique des jeunes a été mesurée entre leur région de formation en 1998 et leur région de résidence en 2001. La situation de la Franche-Comté sera évoquée au moyen :

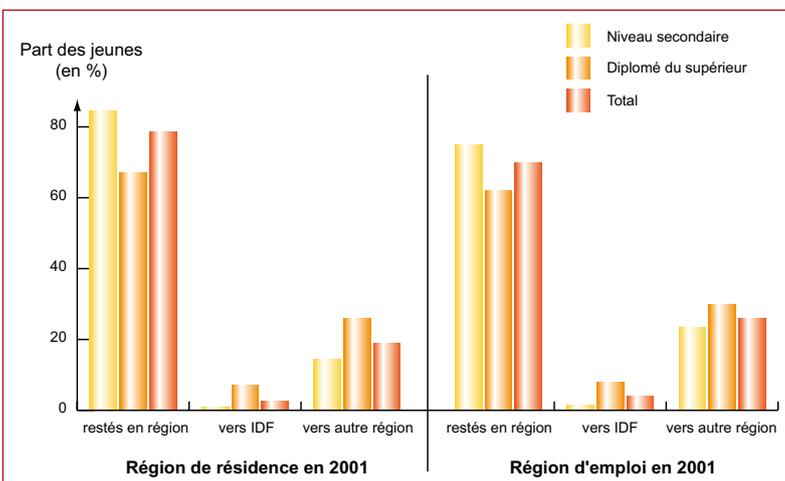
- des taux d'émigration entre 1998 et 2001,
- des taux de départs vers l'Île-de-France,
- du nombre des départs vers les régions de province limitrophes,
- du taux régional de retour.

Après avoir présenté le comportement migratoire des jeunes francs-comtois, on le comparera à celui des jeunes des autres régions françaises. L'expression « Génération 98 » recouvre tous les jeunes francs-comtois sortis du système éducatif en 1998, quel que soit le niveau de formation.

Huit jeunes sur dix sont restés en Franche-Comté entre 1998 et 2001

Sur la totalité des jeunes francs-comtois de la « Génération 98 », près de huit sur dix sont restés dans leur région de formation entre 1998 et 2001.

Figure 1 : mobilité des jeunes francs-comtois entre 1998 et 2001



Ainsi, en 2001, 78 % des jeunes de la « Génération 98 » résident en Franche-Comté, même si certains ont pu effectuer des allers-retours pendant leurs trois premières années d'insertion. Cette part des jeunes sédentaires s'élève à plus de huit sur dix pour les sortants au niveau secondaire (figure 1). Plus le niveau s'élève et plus cette sédentarité diminue. Ainsi, seuls les deux-tiers des sortants de l'enseignement supérieur sont restés en Franche-Comté (figure 1).

Les jeunes migrants sont partis avant tout vers les régions voisines (Rhône-Alpes, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace) et l'Île-de-France. Les jeunes francs-comtois en emploi sont sédentaires dans une très large majorité, puisque sept sur dix travaillent en Franche-Comté en 2001, trois ans après leur sortie de formation (figure 1). En revanche, les sortants de l'enseignement supérieur travaillent plus fréquemment dans les régions voisines et en Île-de-France que les autres jeunes moins diplômés.

Cette situation s'explique tout d'abord par une gestion de l'offre de formation initiale qui prend en compte les caractères du marché du travail franc-comtois. Le Conseil régional et le Rectorat gèrent l'offre des formations secondaires, ainsi que les sections de techniciens supérieurs, tandis que l'Université de Franche-Comté et l'Université technologique de Belfort Montbéliard planifient l'essentiel de l'offre d'enseignements supérieurs, en lien avec le Ministère de l'enseignement supérieur. Le marché du travail franc-comtois offre peu d'emplois tertiaires de haut niveau très qualifiés, dits « emplois métropolitains stratégiques » ou « métropolitains supérieurs », emplois qu'occupent généralement les diplômés de l'enseignement supérieur long. Cependant, le fait que les formations universitaires offertes en Franche-Comté se soient de plus en plus professionnalisées dans les deux dernières décennies favorise une insertion des jeunes « sur place ». L'émigration des plus diplômés vers les régions voisines, plus peuplées que la Franche-

Comté, met en évidence le rôle des masses de population des villes et des distances entre ces villes. Les grandes agglomérations proches (exemple de Lyon et Strasbourg à 2h30 de voiture de Besançon), offrent des emplois métropolitains stratégiques en plus grand nombre que Besançon ou que l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard. L'émigration des jeunes en phase d'insertion professionnelle illustre le phénomène d'attraction sur la Franche-Comté par Lyon, Strasbourg, Nancy, Dijon et Mulhouse, voire Genève et Lausanne. Des chercheurs du CÉREQ ont montré que les régions tertiaires étaient moins quittées que les autres. Mais l'ampleur de ces mobilités est aussi liée à celles qui ont eu lieu pendant les études. Beaucoup de jeunes francs-comtois ont quitté leur région pendant leurs études, ce qui libère autant de places sur le marché du travail pour ceux qui restent. Combien de bacheliers francs-comtois poursuivent des études supérieures dans les métropoles voisines citées plus haut ? Dans toutes les

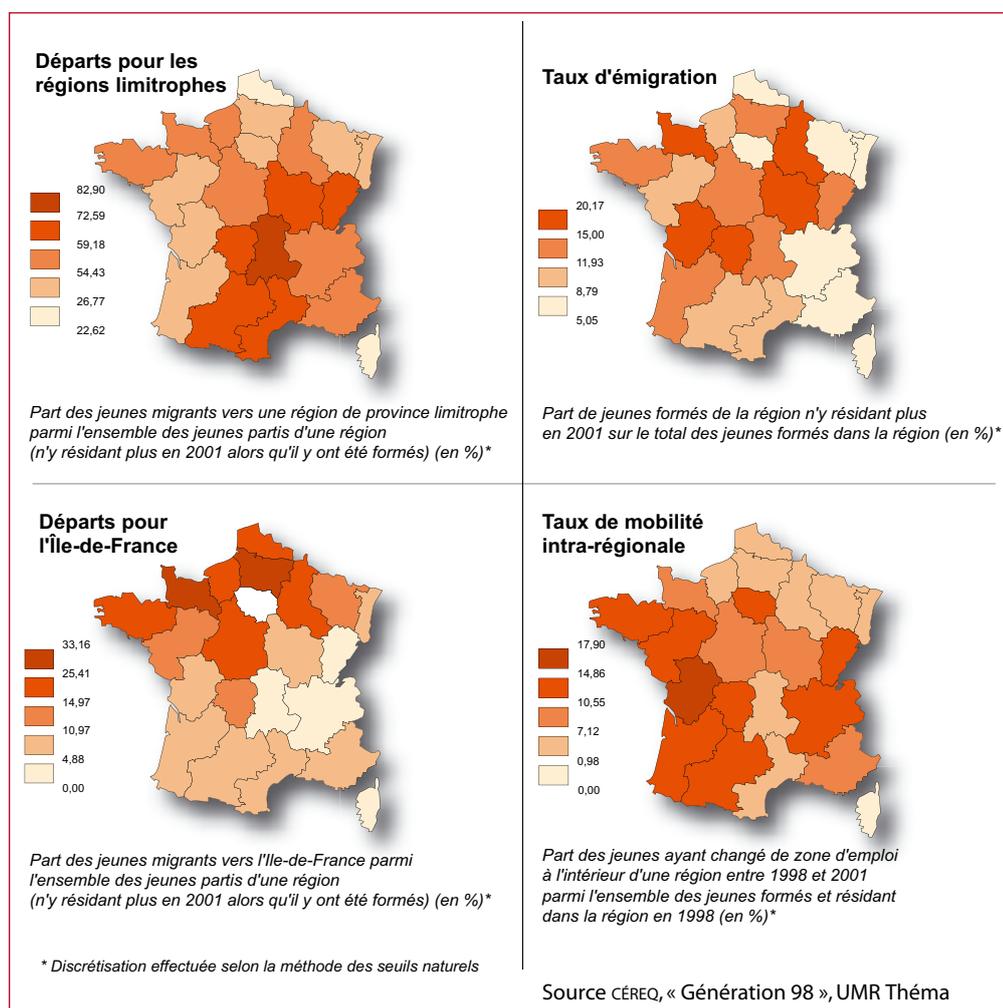
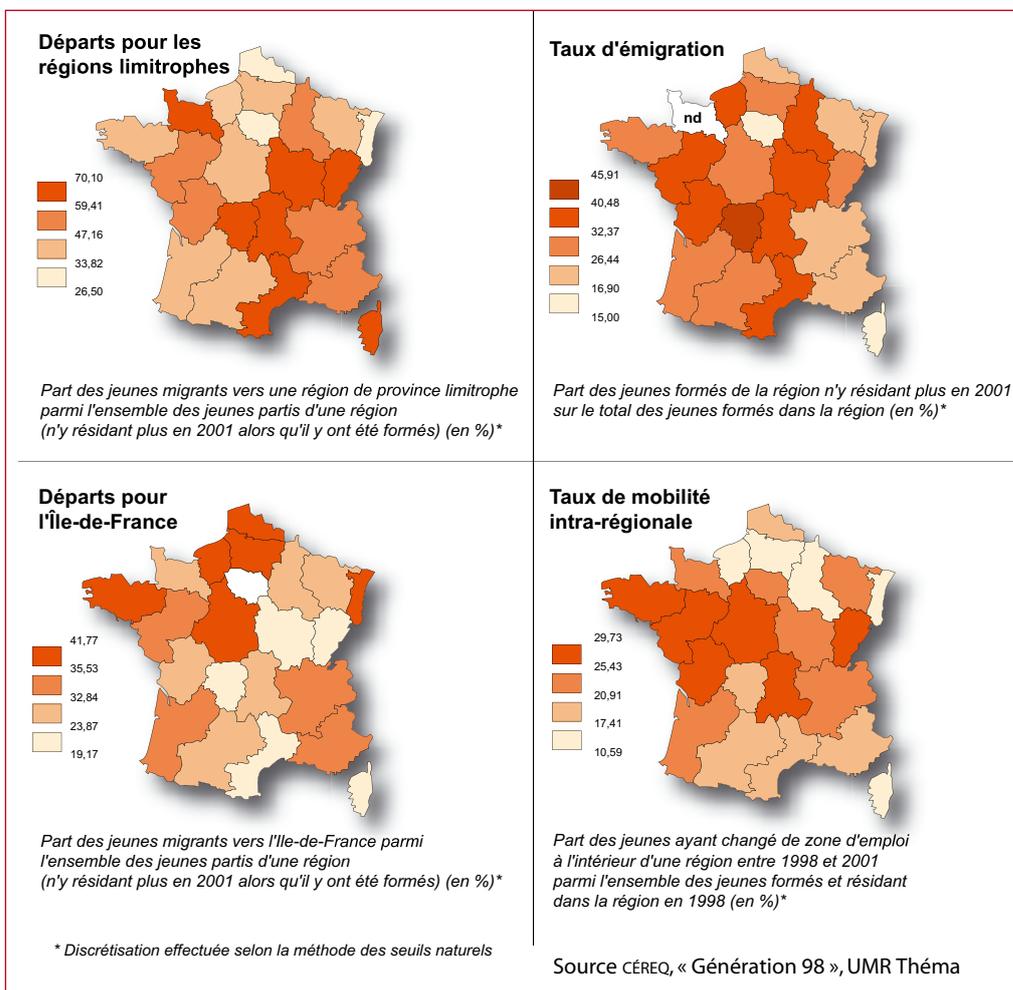


Figure 2 : comportement migratoire des jeunes de la Génération 98 sortants de l'enseignement secondaire (entre 1998 et 2001, pendant les trois premières années de vie active)

Source CÉREQ, « Génération 98 », UMR Théma



des jeunes de niveau CAP-BEP et BAC formés à Champagnole, Gray ou Saint-Claude ne résidaient plus dans leur zone d'emploi de formation trois ans plus tard, contre 20 % à 40 % pour Besançon, Belfort ou Lons-le-Saunier.

Le comportement migratoire des jeunes les plus diplômés est sensiblement identique. Le taux de mobilité de ces derniers, entre les 13 zones d'emploi qui composent la Franche-Comté, est plus élevé que celui des Alsaciens, des Bourguignons ou des Lorrains. Mais la tendance à émigrer vers les régions voisines est bien plus forte dans le cas des Francs-Comtois sortant de l'enseignement supérieur. Comme les petites régions du Limousin et de l'Auvergne, la Franche-Comté laisse partir une plus grande proportion de ses hauts diplômés que la moyenne. Elle détient le record en ce domaine parmi toutes les régions de la moitié est de la France, Corse exceptée. Ce phénomène pèse lourd sur le solde migratoire de ces régions. De même, la Franche-Comté se démarque de ses voisines par un taux d'émigration vers l'Île-de-France plus faible.

Figure 3 : comportement migratoire des jeunes de la « Génération 98 » sortants de l'enseignement supérieur (entre 1998 et 2001, pendant les trois premières années de vie active)

régions françaises de province peu peuplées, ce même schéma se répète.

Un comportement migratoire des jeunes francs-comtois « a-typique » dans l'Est de la France

Le taux d'émigration à l'issue des études secondaires, pour la Franche-Comté, est comparable à celui de nombreuses régions de la moitié ouest du pays, à l'exception du Limousin affecté par un véritable exode des jeunes. Ce taux de départ apparaît comme le plus fort des régions de la façade est de l'hexagone. L'Alsace, la Lorraine et Rhône-Alpes retiennent mieux leurs jeunes (figures 2 et 3). Les jeunes francs-comtois issus du secondaire migrent peu vers l'Île-de-France. En revanche, ils migrent beaucoup à l'intérieur de leur région de formation. Une enquête auprès de 5 500 lycéens et apprentis francs-comtois avait montré que 80 % à 90 %

Ainsi les comportements migratoires des jeunes formés en Franche-Comté apparaissent-ils différents de ceux des jeunes formés dans les régions voisines, régions en général plus peuplées et plus urbanisées. Ces résultats méritent d'être confirmés par ceux d'autres enquêtes générationnelles de même type. Hélas, le coût de ces enquêtes d'insertion, représentatives des flux de jeunes sortant par région, ne permet pas d'en programmer régulièrement (« Génération 2001 » a coûté 1,5 million d'euros.) L'enquête « Génération 2001 » du CÉREQ, réalisée en 2004 auprès des sortants de 2001, comparable à celle de la « Génération 98 » sur plusieurs points, est en cours d'analyse. Selon cette étude, le taux de sédentarité des jeunes francs-comtois a augmenté. Près de neuf jeunes sur dix résideraient toujours en Franche-Comté en 2004, trois ans après leur sortie de formation, contre près de huit sur dix en 2001 ■